



Tel Care - Liste des pharmacies reconnues

(Etat au 17 novembre 2017)

Valable au 1^{er} janvier 2018

Concernant l'assurance obligatoire des soins avec le choix restreint des fournisseurs de prestations Tel Care, sana24 et vivacare, en tant qu'assureurs, gère une liste de pharmacies reconnues. Dans le modèle Tel Care, les premiers médicaments sont délivrés par le médecin traitant. Pour la poursuite de la médication ou l'usage prolongé de médicaments, l'assureur, ou à sa place Medi24, peut exiger que le retrait des médicaments s'effectue auprès d'une des pharmacies mentionnées sur cette liste.

La liste des pharmacies reconnues est adaptée régulièrement et peut être consultée auprès de l'agence compétente ou lui être demandée sous forme d'extraits.

Pharmacie	Page internet	Service à la clientèle
Pharmacie de service direct MediService	www.mediservice.ch	0848 40 80 40
Pharmacie de service direct Zur Rose	www.zurrose.ch	0848 842 842

Cet aperçu peut subir des modifications.